FONTAINE rive gauche

Votre magazine municipal # 358 | MAI 2021





SOMMAIRE

4 La rétro

6 Décodage

Élections régionales et départementales

7 Le dossier

Soutenir la jeunesse

13 Une ville qui compte

- 13 Éditions ThoT
- Ca bouge enfin aux Vouillands
- 15 Concertation: mobilité Nord-Ouest

16 Humaine et citoyenne

- 16 Conseil municipal + 1/2 heure fontainoise
- 17 Portrait : Saverio Maligno
- 18 Lutte contre les discriminations

19 Active et créative

- 19 Le VOG: Expo de Seth
- 20 Le son de la scène

21 Libres expressions

22 Vie pratique

- 22 Tabac presse loto Premier angle
- 23 Accompagnement à la scolarité

Fontaine rive gauche #358. ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo Directeur de la communication : Chris Guillaudin Rédaction : Nicolas Burdin, Lydie Chevallier, Chris Guillaudin, Nathalie Pascal

Photographies: Philippe Tripier

Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier Service communication de la Ville de Fontaine, 15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24 fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.

Mise en page: Éditions Victoria, 09 54 99 27 12 Impression (papier PEFC et encres végétales) : Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage: 12 200 exemplaires. Dépôt légal: 2e trimestre 2021

PEFC

PROBLÈME DE DIFFUSION?

Si vous n'avez pas reçu le journal dans votre boîte aux lettres, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.



Franck LONGO maire de Fontaine

Chers Fontainoises et Fontainois

Avec l'accélération de la campagne de vaccination, nous espérons bientôt pouvoir reprendre nos activités associatives, culturelles et festives. Des moments indispensables pour notre qualité de vie et notre équilibre personnel. Je suis heureux d'avoir pu, avec l'aide de l'Agence Régionale de Santé, mettre en place un centre de vaccination éphémère salle Edmond Vigne. Grâce à nos efforts, ce sont plus de 1 000 personnes, dont la moité de Fontainois, qui ont désormais reçu la première dose. À notre niveau, nous avons collectivement agit pour combattre ce virus. Je tiens à remercier les volontaires de la Protection Civile et la mobilisation des médecins, infirmiers et agents de la ville qui ont œuvré pendant ces trois iours.

Malgré le contexte sanitaire nous avons organisé le forum Cherche et trouve dédié à la jeunesse. L'isolement, le distanciel fragilisent fortement nos jeunes. Le maintien de ce forum et aujourd'hui, le dossier qui lui est dédié dans ce magazine sont des messages que je veux, avec mon équipe municipale, porter aux jeunes générations. Leur dire de continuer à aller de l'avant, regarder vers l'avenir sans appréhension, se lancer dans des projets individuels ou collectifs, découvrir le monde. Notre municipalité sera toujours à l'écoute des jeunes qui participent à construire le monde de demain.

Une commune que nous voulons demain plus apaisée, plus verdoyante. Une commune où l'animation des quartiers permettra à tous les habitants de se réapproprier l'espace public. Une commune où les familles fontainoises pourront découvrir le bois des Vouillands en toute sécurité et les enfants bénéficier d'un lieu de découverte Sport/Nature sur l'ancien site du Ball-trap. Une commune, où l'on pourra se déplacer à pied et à vélo en toute tranquillité avec des voies qui invitent à la promenade et à l'utilisation des modes doux. La mairie en la matière doit d'ailleurs donner l'exemple. C'est pourquoi, avant l'été nous proposerons aux agents municipaux une série de mesures incitatives pour privilégier le vélo à la voiture dans le cadre des déplacements domicile/ travail et des déplacements professionnels. Des vélos de services seront privilégiés par rapport aux voitures de services. Une mesure de plus pour une meilleure qualité de l'air et une meilleure qualité de vie à Fontaine.





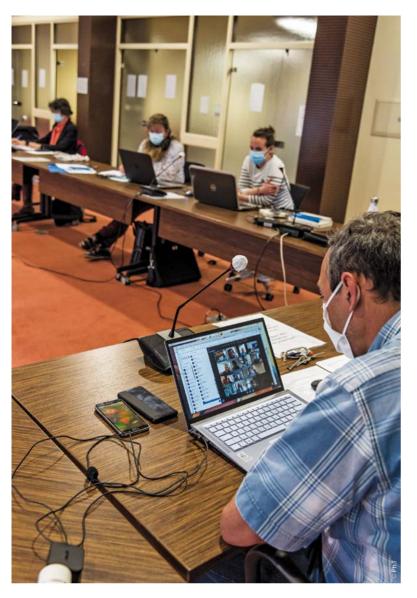
La Ville se mobilise contre la Covid-19!

La salle Edmond Vigne est devenue centre de vaccination éphémère du 1er au 3 avril dernier. La Ville de Fontaine a obtenu auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'autorisation de mener une campagne de vaccination exceptionnelle contre la Covid-19. L'administration du vaccin AstraZeneca a été effectuée par des professionnels de santé à plus de 1 000 personnes âgées de plus de 55 ans (avec une priorité donnée aux personnes à risques et aux professionnels de santé) qui recevront prochainement la 2^e injection.

Franck Longo, Maire et Denis Baudet, (Conseiller municipal délégué à la politique de la santé) ont accueilli sur place le préfet de l'Isère Lionel Beffre. Ce fut l'occasion d'apprécier l'organisation sans faille et d'échanger avec l'ensemble des participants de cette opération : équipes soignantes, personnel encadrant, agents de la ville et membres de l'association de la protection civile de l'Isère, basée à Fontaine.







Atelier urbanisme et aménagement

L'atelier participatif Urbanisme et aménagement est une nouvelle instance s'ouvrant aux Fontainois. Fin mars, une réunion en visioconférence a permis de réunir plus de 40 participants, en présence de Laurent Thoviste (adjoint à l'urbanisme) afin d'aborder le vaste plan de végétalisation porté par la nouvelle équipe municipale pour plus de nature en ville ainsi que les lieux prioritaires à végétaliser (rues, cours d'école...).



Pacte de citoyenneté métropolitaine

Le 27 mars, en présence de Laurent Thoviste (adjoint à l'urbanisme), une réunion en visioconférence a permis de rassembler un panel d'habitants participant à l'élaboration de la Charte de citoyenneté métropolitaine, première étape du processus de construction du Pacte de citoyenneté métropolitaine. Souhaitée par la Métropole, cette nouveauté en termes de participation citoyenne a pour objectif global de renforcer l'engagement des habitants dans la vie locale et l'agglomération : projets d'aménagement, déplacements, plan climat air énergie...



Rencontre de terrain

Le 9 avril, les élus Gérard Tardy (sécurité, tranquillité publique) et Frédéric Quantin (propreté urbaine, espaces verts, éclairage), accompagnés de responsables des services techniques de la Ville et de la police municipale, se sont rendus dans la rue Antoine Polotti pour échanger avec des riverains. Durant la rencontre, élus et habitants ont abordé des questions de stationnement, de circulation et de sécurité dans cette zone partagée entre les automobilistes, les piétons et les cycles.



Aménagements Quai du Drac

Une concertation en deux temps (sur site et en visoconférence) s'est déroulée en présence des élus et des riverains pour présenter les futurs aménagements Quai du Drac qui comporteront :

- · La création d'aménagements pour sécuriser les cycles
- La mise en place de ralentisseurs à proximité des voies du tramway
- La création de cheminements piétons continus sur les trottoirs
- Le rétablissement du double sens de circulation automobile

Les résultats de cette concertation ont été transmis à la métropole qui va étudier les différentes demandes et proposera un schéma d'aménagement définitif prochainement.



ÉLECTIONS

Départementales et régionales, mode d'emploi

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées aux 20 et 27 juin en raison de la crise sanitaire et auront lieu en même temps.

Élections régionales

Mode de scrutin

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans. Le mode de scrutin est un scrutin de liste à deux tours. Chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Parmi les 204 conseillers qui siégeront pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 34 représenteront l'Isère.

Principales compétences de la Région

Les principaux domaines d'intervention de la Région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Élections départementales

Mode de scrutin

Les conseillers départementaux sont également élus pour une durée de 6 ans.

L'Isère compte 29 cantons. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent.

Fontaine est divisée en deux cantons : Fontaine-Seyssinet (la moitié de la commune de Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins et Claix) et Fontaine-Vercors (la moitié de la commune de Fontaine, Autrans, Corrençon-en-Vercors, Engins, Lansen-Vercors, Méaudre, Noyarey, Saint-Nizierdu-Moucherotte, Sassenage, Veurey-Voroize, Villard-de-Lans).

Principales compétences du Département

Les principales compétences du conseil départemental sont l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté, la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics, la construction et l'entretien des routes départementales, les musées départementaux et les archives départementales, la protection de l'environnement et du patrimoine naturel (Espaces Naturels Sensibles et des zones Natura 2000). Le Département participe aussi au financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Qui peut voter?

Les Fontainoises et Fontainois âgés de 18 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales NP

Les élections se tiendront dans le respects des gestes sanitaires. Toutes les mesures seront prises afin d'assurer la sécurité sanitaire des électeurs et des personnes assurant le déroulement des élections.

Plus d'informations pratiques, à la fois sur les bureaux de vote, les horaires et les mesures sanitaires vous seront données dans le Fontaine rive gauche du mois de juin.



Appel à bénévoles

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, la Ville de Fontaine lance un appel à tous les électeurs fontainois qui souhaiteraient participer aux opérations de vote en tant qu'assesseur, scrutateur...

Les assesseurs siègent aux côtés du président du bureau de vote. Ils s'assurent bénévolement du bon déroulement et de la régularité du vote. Cela consiste, pour chaque électeur, à vérifier son identité, faire signer la liste d'émargement et tamponner la carte électorale.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le : 04 76 28 76 29





Parce que les jeunes sont des citoyens acteurs de changement, la collectivité souhaite encourager et accompagner leurs projets et encourager les nouvelles initiatives. Point sur les orientations jeunesse.

Fontaine, presque 4 000 jeunes sont âgés de 11 à 24 ans. Représentant plus de 17 % de la population fontainoise, "les jeunes sont une ressource dans laquelle il faut croire et investir", précise Marie-Ange Saoletti, conseillère déléguée à la jeunesse. L'équipe municipale souhaite mener une politique globale en s'appuyant sur 4 grands axes :

Permettre aux jeunes d'avoir une place dans l'élaboration de la politique jeunesse en leur reconnaissant une expertise. Mettre en place des espaces de parole où ils pourront être associés à la réflexion et être force de proposition.

Développer la capacité des jeunes à agir librement, les encourager et les accompagner dans leurs envies, leurs initiatives et les faire connaître. "En effet, l'autonomie ne se décrète pas, elle s'accompagne" précise l'élue.

Légitimer la place des jeunes dans l'espace public. Ce lieu de sociabilisation et d'expérimentation favorise la construction de soi. L'espace public peut devenir un lieu d'expression (fresques collectives...), un lieu d'investissement (aménagement urbain...), un lieu d'appropriation.

Rendre la politique jeunesse lisible pour l'ensemble des jeunes. C'est la construction d'une politique globale qui permettra de prendre en compte ce public dans chaque moment de sa vie. L'objectif est de toucher un plus grand nombre de jeunes en développant les dispositifs, en allant vers eux et en privilégiant les canaux d'information qu'ils utilisent (Facebook et Instagram par exemple).

Pour mener à bien ces missions, le service jeunesse, composé d'un dizaine d'agents,



coordonne les actions et s'articule autour de 3

• L'animation : le service jeunesse et ses partenaires mettent en place des animations de proximité dans les quartiers afin d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés des institutions. Les animations s'adressent aux jeunes de 12 à 17 ans et leur permettent de découvrir des disciplines sportives et artistiques. Des actions plus spécifiques ont également lieu au sein des collèges et lycées en partenariat avec les équipes encadrantes. L'animation c'est aussi des

temps forts, comme le forum Cherche et trouve, la cérémonie citoyenne ou encore l'évènement Carnets de voyages.

- L'information, grâce notamment au Point information jeunesse, lieu ressource qui informe tous les jeunes et leur offre des services adaptés.
- L'accueil de loisirs pour les 11-14 ans : ouvert sur toutes les vacances scolaires, l'accueil de loisirs jeunes propose des programmes pédagogiques développant l'ouverture d'esprit et la curiosité. Il s'inscrit en complément de l'offre des accueils de loisirs 8-11 ans proposée par le service enfance.





Lieux ressources

Point information jeunesse (Pij)

Le Pij est un lieu d'écoute - libre, anonyme et gratuit - pour les jeunes, quelle que soit leur situation (étudiant, collégien, en recherche d'emploi...), un espace d'informations variées, d'accompagnement aux projets et de soutien aux initiatives. Les jeunes peuvent trouver au Pij de l'information sur l'organisation des études, les métiers, la formation, les jobs, les offres de logement ou encore la santé. Le Pij accompagne également le volontariat, le bénévolat, la mobilité internationale. Des fiches pratiques pour connaître les droits des jeunes (vie quotidienne, monde du travail...) sont également à disposition. C'est un lieu incontournable sur Fontaine qui accompagne l'émancipation des jeunes. Il vient d'être à nouveau labellisé « Information Jeunesse » pour 3 ans et devient ainsi une structure locale d'information jeunesse (SLIJ) reconnue.

Point information jeunesse (Pij)

48 avenue Aristide Briand 04 76 56 21 91 pij@ville-fontaine.fr

Facebook: Pole Jeunesse Fontaine

Service jeunesse

Le service jeunesse est un espace de vie et de construction de projets pour les jeunes. Au travers d'actions et d'animations, il soutient l'engagement et le rend visible, favorise le vivre et le faire ensemble et donne un coup de pouce vers l'autonomie. Des animateurs sont présents en permanence pour discuter projets, parcours et initiatives

Organiser ses vacances, monter un projet, créer des espaces de rencontre et d'échanges, découvrir des pratiques artistiques et sportives, sont autant de possibilités qu'il y a de jeunes sur le territoire

Service jeunesse

5 place des Écrins 04 76 85 91 17

Soutien pour les étudiants

Les jeunes adultes aussi sont touchés par la crise sanitaire et la précarité étudiante s'accroît. Au delà du Pij et de l'espace santé qui restent bien évidemment des lieux d'écoute permanente des 16-25 ans, d'autres outils peuvent être utiles :

• Le site www.soutien-etudiant.info pendant la période de crise covid.

Une liste de tous les soutiens psychologiques gratuits disponibles dans les académies ainsi qu'une liste de lignes d'écoute mais aussi des conseils pour le bien-être mental : liens informatifs, astuces...

• La ligne d'écoute 04 65 84 44 24, gratuite et anonyme, du vendredi au lundi de 20h à 2h du matin, assurée par l'association étudiante Alpaline.

Questions à

Marie-Ange Saoletti, conseillère déléguée à la jeunesse



Quelles sont vos priorités en matière de politique jeunesse?

Une des priorités est de favoriser l'autonomie des jeunes en leur permettant, par exemple, d'accéder à une première expérience professionnelle (Bafa, job d'été...), de réaliser un projet personnel ou collectif. C'est en ce sens que nous avons décidé de simplifier les aides aux départs et aux initiatives citoyennes. Nous souhaitons ensuite prendre en compte

l'avis des jeunes, dans toutes leurs diversités, et dans toutes les étapes de leur vie. Qui mieux que la jeunesse peut dire ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle attend ? La reconnaître comme force de proposition, c'est susciter de l'intérêt et de l'implication dans la vie de la cité et, par effet boule de neige, donner envie à d'autres jeunes de s'investir. L'engagement doit être valorisé car il renforce la confiance en soi et le sentiment d'être reconnu.

Quels sont les prochains chantiers auxquels vous allez vous

Tout d'abord concernant le dispositif « Jobs d'été jeunes », nous souhaitons augmenter le nombre de places proposées en élargissant les offres et en les adaptant davantage aux besoins. D'autre part, la volonté de la municipalité est de faciliter la participation des jeunes en travaillant des thématiques adaptées à leurs attentes. En nous appuyant sur des temps forts existants, nous allons proposer des rencontres avec les jeunes. En lien avec le service démocratie participative, nous souhaitons créer de nouveaux outils de concertation spécifiques. Enfin, le chantier le plus « concret » est bien évidemment celui de l'ancienne Maison du temps libre (MTL) qui accueillera dans ses murs dès la rentrée, le service jeunesse, le Pij, l'espace famille et l'accueil de loisirs jeunes. Ce sera un lieu unique et structurant permettant de retrouver en un même lieu, ressources, animateurs et jeunes, afin d'imaginer et construire de nouvelles actions collectives.



Emploi et formation



Jobs d'été et formations Bafa

Pendant les mois de juillet et août, la Ville de Fontaine propose à 50 jeunes, âgés de 16 à 18 ans, d'accéder à un premier job au sein des services municipaux. Ce dispositif permet d'acquérir une première expérience de travail dans un cadre sécurisé et collectif. La Ville accompagne également les jeunes âgés de 17 à 25 ans ayant pour projet de passer les brevets d'animation Bafa ou BAFD. Recherche d'organisme, aides financières autres (Caf, CE...), stage pratique... Contacter le Pij.

Mission locale jeunes Isère - Drac -**Vercors**

La Mission locale est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans qui peuvent rencontrer un conseiller et bénéficier d'un accompagnement afin de définir un projet, rechercher un parcours de formation adapté à leur profil, bénéficier d'un soutien à la recherche d'emploi. La Mission locale aide également les jeunes dans leur vie quotidienne : info santé, logement, accès aux droits, transport, culture, loisirs, sports...

Mission locale jeunes Isère - Drac - Vercors 28 rue de la Liberté 04 76 53 34 10

Permis AM

La commune propose aux jeunes de 14 à 17 ans de leur faire passer le permis AM - cyclomoteur ou quadricycle jusqu'à 50 cm³ - (anciennement connu sous le nom de brevet de sécurité routière) en contrepartie d'un engagement citoyen dans une structure de la commune ou lors de l'organisation d'animations. Contacter le Pij.



Forum Cherche et trouve

Le forum Cherche et trouve destiné aux moins de 25 ans s'est tenu le 27 mars devant La Source en présence notamment du Maire et de la conseillère municipale déléguée à la jeunesse. Marie Ange Saoletti.

Ce grand rendez-vous pour la jeunesse (organisé cette année dans le strict respect des gestes barrières) a proposé une multitude d'infos utiles : aide aux projets, bénévolat, volontariat, offres d'emploi saisonnier, atelier CV et lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, Bafa, aides aux départs... Pilotée par le Service Jeunesse, la rencontre permet chaque année aux participants de préparer leur été, de booster leur parcours, de répondre à des interrogations du quotidien et de développer leur réseau local.

Après le 27 mars, ça continue!

Le Pij propose chaque semaine des ateliers pratiques (en groupe restreint) sur des thématiques variées : le job d'été pour les jeunes mineurs, les techniques de recherche d'emploi, la réalisation du CV et de lettre de motivation, les bons plans, les aides, réussir son entretien d'embauche... Une pochette « Jobs d'été » avec des modèles, guides pratiques et outils est à récupérer au Pij à la demande.

Droit de vote cette année

Obtenir le droit de vote est un moment important dans le parcours citoyen des jeunes adultes. Le maire de Fontaine Franck Longo et Marie-Ange Saoletti (conseillère municipale déléguée à la jeunesse) ont invité les jeunes Fontainois à récupérer leur première carte d'électeur ainsi que leur livret du citoyen samedi 27 mars lors de ce forum



DISPOSITIFS

Aides aux départs et aux initiatives

La Ville de Fontaine propose des aides financières aux jeunes via le nouveau dispositif d'aides aux départs et aux initiatives.

Le service jeunesse et le Pij proposent des aides et un accompagnement pour réaliser des projets de départs et encourager les initiatives. Des coups de pouce pour être acteur de son parcours et s'investir dans des projets...

Comment ça marche?

- Aide aux départs : départs en groupe, réalisés en France, en Europe ou dans le monde (loisirs, culture, sport, solidarité...), toute l'année, 3 jours minimum. À destination des Fontainois âgés de 16 à 25 ans (au moins 2 personnes). Une aide financière jusqu'à 450 € maximum par jeune.
- Aide aux Initiatives : projets autour de la citoyenneté, la solidarité, l'humanitaire et l'environnement, réalisés à Fontaine, en France,



dans le monde, toute l'année. À destination des Fontainois âgés de 13 à 25 ans (individuel ou collectif). Une aide financière jusqu'à 750 € maximum par projet.

Comment en bénéficier? En constituant un dossier de candidature au Pij ou au Service Jeunesse

• Une aide aux séjours est également possible pour les familles afin de permettre aux enfants de 4 à 17 ans (et jusqu'à 20 ans pour les enfants porteurs d'un handicap) de partir en colonie dans un organisme agréé qui propose des actions de type séjours sportifs, linguistiques,...

Plus d'infos : service jeunesse - 04 76 85 91 17.



Santé

Espace santé Simone Veil

L'espace santé organise toute l'année des actions de prévention, des temps d'informations et des campagnes de dépistage. Il regroupe :

- Un lieu d'écoute : un psychologue apporte un soutien gratuit dans le cadre d'entretiens individuels, pour les jeunes.
- Un accompagnement gratuit vers l'accès aux droits et aux soins (sécurité sociale, CMU, prise de rendez-vous...).
- Un centre de vaccinations gratuit.

Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins 04 76 26 63 46

Centre de planification et d'éducation familiale

Le centre de planification et d'éducation familiale est un lieu de consultation, de prévention, d'informations, d'échange autour de la sexualité et de la contraception. C'est également un lieu



de conseil et d'écoute autour des relations amoureuses et familiales (violences, maltraitance...). Gratuit et anonyme.

Centre de planification et d'éducation familiale 11 place des Écrins 04 76 26 97 40





Un espace pour tous!

La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne MTL sera bientôt terminée et accueillera dès la rentrée scolaire prochaine, le service jeunesse, le Pij et l'accueil de loisirs jeunes. Un lieu central, visible, situé sur le mail Marcel Cachin, proche d'une des futures entrées du parc Jean Moulin.



Espace d'activités **jeunesse**

Situé au parc de La Poya, l'espace d'activités jeunesse, d'une surface de 4 000 m², propose un skatepark de 700 m² (avec un bowl et une aire de street), des terrains de tennis, street-basket, volley, pétanque, une structure d'escalade pour les plus jeunes ainsi que des ieux. Des animations, initiations, jam sessions sont également proposées pendant l'été.



L'été à Fontaine!

Un programme d'activités créatives, sportives et artistiques est proposé à destination de tous les publics, et plus spécifiquement pour les jeunes en juillet et en août, au parc de La Poya, dans les squares, city stades et quartiers de la ville (Plus d'infos dans le prochain journal)

Réseaux sociaux!

f Pacebook: pôle jeunesse Fontaine et Ville de Fontaine Instagram : Ville de Fontaine

Une ville qui compte

LIVRES

Les éditions ThoT

Créée en 1996, la maison d'édition fontainoise (installée Quai du Drac) poursuit son travail autour de la création littéraire avec la publication d'une trentaine de livres par an.

L'écrivain Jacques Vialat décide à la fin des années 1990 de monter sa propre maison d'édition. Suite à sa rencontre avec une illustratrice pour les besoins de son premier roman, il a l'idée de créer une société privilégiant les romans accompagnés d'images. L'expérience ne va finalement pas durer et les éditions ThoT vont se recentrer sur la parution de romans classiques, de nouvelles, de recueils de poésie ainsi que sur une collection jeunesse en pleine expansion depuis quelques années. "Les romans, avec une prédominance de polars, représentent les 3/4 de notre activité, explique



Jacques Vialat. Les manuscrits sont notre matière première, les livres sont des produits nobles à défendre. Malgré la crise actuelle et un secteur largement dominé par les grands groupes parisiens, nous continuons d'examiner avec attention tous les manuscrits aue nous recevons.'

Des mots, des histoires...

Depuis 25 ans, la maison d'édition implantée à Fontaine a déjà collaboré avec plus de 3 000 auteurs. S'appuyant sur une petite équipe (Jacques Vialat, Pauline Perazio, Christiane Raffin, Élodie Jacob et Jennifer Barbier), les éditions ThoT ont pour habitude de considérer chaque livre comme un objet unique. En movenne, le comité de lecture de la société retient 10 % des manuscrits reçus, en vue d'une publication. À l'exemple de l'auteur Jean-Pierre Ribat qui a écrit plusieurs polars dans l'univers de la médecine d'urgence... "Si un habitant est intéressé pour nous envoyer son roman, il peut nous le faire parvenir, nous l'étudierons attentivement. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents", souligne l'éditeur. NB

Plus d'infos: editionsthot.com ou 04 76 49 37 31

VOIRIES

Le point sur les travaux

Les aménagements des rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre sont terminés. D'autres travaux lancés en mars concernent le secteur de l'Allée des Balmes, la rue Alpignano et le rond-point Lénine (devant le centre nautique) jusqu'au mois de juin.

Le réaménagement par la Métropole des voiries (rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre) a pour but d'apaiser et sécuriser la circulation dans le secteur. L'aménagement des contours du nouveau square Gisèle Halimi a été réalisé et un partage des espaces permet de sécuriser les cheminements piétons. La mise en sens unique de la rue de Saint-Nizier est désormais effective. Le stationnement (en zone bleu) est gratuit mais réglementé pour une durée de 4h sur les rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre. Des places de stationnement ont également été créées sur le boulevard Joliot-Curie. Elles sont limitées à 20 min, 1h30 et 4h afin de permettre la rotation des véhicules et favoriser le commerce local.

Réseau d'eau potable

La Métropole a lancé la fin des travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable de l'allée des Balmes. Le chantier (en plusieurs phases) va considérablement perturber la circulation dans le secteur, entre le rond-point Lénine (devant le centre nautique) et la rue René Camphin dans un premier temps. Cette portion de voie va être mise en sens unique de circulation ou partiellement fermée, selon les besoins du chantier.



Durant les différentes interventions, des déviations vont être mises en place pour les usagers.

Par la suite, le carrefour Allée des Balmes et rue d'Alpignano sera fermé. La circulation sera déviée par la rue Jean Jaurès jusqu'à début juin, puis par la rue de la République à Seyssinet-Pariset, avec des modifications de sens de circulation. Aussi, l'itinéraire du bus C6 sera dévié avec la mise en place d'arrêts provisoires. Durant cette phase, des places de stationnement et des portions de voirie seront neutralisées. L'entreprise Sade qui réalise les travaux va informer les riverains en fonction de l'avancement des opérations. Pour la sécurité



de tous, la signalisation provisoire de chantier (déviations, interdictions) doit impérativement être respectée. NB

Plus d'infos: www.grenoblealpesmetropole.fr

Carte interactive

Pour connaître tous les travaux de proximité en cours à Fontaine, une carte interactive est disponible sur www.ville-fontaine.fr (rubrique travaux)

Une ville qui compte

VILLE/MÉTRO

Ça bouge enfin aux Vouillands

Le président de la Métropole Christophe Ferrari et ses viceprésidents Guy Jullien et Lionel Coiffard sont venus à Fontaine. Objectif : faire le point sur l'avancée de la déchèterie, la rénovation de la zone industrielle, et l'aménagement du site du ball-trap.

Il avait promis qu'il viendrait, il est venu. Le 30 mars dernier, le président de la Métropole a rencontré les élus Fontainois (le maire Franck Longo accompagné de ses adjoints Laurent Thoviste, Evelyne de Caro, Isabelle Jimenez Debeze) pour faire le point sur plusieurs dossiers dont la Métropole à la charge. En premier lieu celui de la rénovation de la zone industrielle des Vouillands. Celle-ci est en effet en mauvais état notamment au niveau des voiries. Lors d'une rencontre préalable avec Guy Jullien, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé de l'économie et de l'industrie, plusieurs hypothèses de réaménagement avaient été présentées. Christophe Ferrari a confirmé son intérêt pour une étude globale de requalification.

Une nouvelle déchèterie en 2024

L'un des bâtiments libéré par la société Lelv pourrait accueillir la future déchèterie de Fontaine. Le site actuel est en effet trop petit et ne répond pas aux nouvelles normes des déchèteries métropolitaines. Les négociations







sont en cours pour une acquisition espérée avant la fin de l'année 2021. L'ouverture de la nouvelle déchèterie est envisagée pour 2024. Elle sera un élément essentiel de la lutte contre les dépôts sauvages. Lionel Coiffard, vice-président chargé de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets s'est d'ailleurs rendu sur place et a pu constater lors de sa visite que malheureusement des dépôts sauvages existaient même devant le site de la déchèterie. Des solutions sont à l'étude pour lutter contre ces incivilités.

Une volonté de requalifier le site du ball-trap

Les élus Fontainois ont également fait visiter au président de la Métropole le site de l'ancien balltrap dont la Ville est propriétaire. Elle souhaite porter un projet de valorisation du site pour favoriser la découverte du milieu naturel notamment pour les scolaires. La Métropole, qui gère une partie du site notamment le pré Faure et le désert de Jean-Jacques Rousseau, s'est montrée très intéressée par l'approche des élus fontainois. Les demandes feront l'objet d'un examen dans le cadre du comité de site des Vouillands auquel participe également la commune de Sevssinet-Pariset. La visite du président Christophe Ferrari s'est terminée sur le Quai du Drac pour évoquer le projet de réaménagement entre la rue de Chamrousse et le pont Esclangon.

Parole d'élu



"À Fontaine, près de 700 kg d'encombrants sont ramassés chaque semaine par les agents de la Ville." Flavien Blanc, conseiller municipal délégué à la lutte contre les pollutions

Droit de chasse : la Ville reprend la main

Lors du Conseil Municipal du 22 mars dernier, la Municipalité a décidé de reprendre le droit de chasse sur les 150 hectares dont la commune dispose dans les Vouillands.

Le bois des Vouillands est soumis à un droit de chasse concédé depuis 1971 par arrêté préfectoral à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). Ce droit peut être dénoncé tous les cinq ans avec un préavis de 6 mois. La prochaine échéance s'établissant en octobre 2021, une décision devait être prise rapidement.

Assurer la sécurité de tous

Situé juste à l'arrière du parc Karl Marx, sur les contreforts du Vercors, ce secteur naturel est très apprécié des promeneurs, des sportifs et des familles. La commune, aux côtés de la Métropole, envisage d'ailleurs de dynamiser d'avantage ce secteur en réhabilitant par exemple le site du ball-trap en un lieu de découverte nature et

environnement : "il est primordial que chacun puisse profiter en toute quiétude de cet endroit privilégié" explique le Maire Franck Longo, qui précise qu'il ne s'agit pas là d'une objection de conscience vis à vis des chasseurs mais d'une décision visant à garantir la sécurité de tous.

Une gestion raisonnée des espèces sauvages

La Ville est actuellement en lien avec l'ACCA et la fédération départementale de chasse pour établir ensemble une convention autorisant le prélèvement de certaines espèces. Elle est aussi accompagnée de l'Office National des Forêts (ONF) pour garantir la sécurité des lieux et maintenir un équilibre naturel optimal.

Parole d'élue



"Nous disposons d'un espace naturel exceptionnel que nous entendons valoriser, dynamiser et faire partager au plus grand nombre: c'est un engagement fort de

notre équipe qui ne peut être compatible avec la pratique de la chasse actuelle." Isabelle Jimenez Debeze, adjointe à la transition écologique et l'environnement

DÉPLACEMENTS

Mobilité Nord-Ouest

Ce printemps, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) lance plusieurs concertations sur les mobilités de la zone Nord-Ouest de l'agglomération grenobloise. L'une d'entre elle, concerne le réaménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Fontaine - La Poya.

pôle d'échanges multimodal est un lieu d'échanges où se connectent les différents modes de transport et facilite leurs correspondances. Proche de massifs montagneux, du Drac et de l'Isère, ainsi que du réseau ferroviaire et de l'A480, le pôle de mobilité Nord-Ouest est une entrée métropolitaine pour les habitants du plateau du Vercors et de la rive gauche du Drac. Comment répondre aux besoins actuels et futurs de déplacements tout en relevant les défis environnementaux et socioéconomiques ? Comment rendre plus attractives les alternatives à la voiture en solo et réduire le trafic automobile?

Du 17 mai au 17 juillet, les habitants et habitantes de Fontaine, et plus généralement de la Métropole, sont invités à venir s'exprimer sur les



aménagements, les équipements et les services de mobilités qu'ils imaginent sur le secteur de La Poya. Ce temps de concertation préalable régi par le code de l'urbanisme vise à informer et recueillir les avis des usagers avant prises de décisions par les autorités publiques.

Dans un espace où la voiture est très présente, où la cohabitation entre les différents usages est complexe, il est nécessaire de s'interroger sur le réaménagement des abords du terminus de tramway de la ligne A, un secteur très fréquenté et pôle d'attractivité pour demain. Traverser le secteur à pied pour faire ses courses ou aller au



travail? Se déplacer en vélo? Pouvoir bénéficier de correspondances fluides entre le bus, le tram et demain le câble ? En cohérence avec le projet urbain des Portes du Vercors et l'insertion de la station terminus du transport par câble à Fontaine, l'objectif d'un réaménagement est de :

- · faciliter l'accès par les différents modes de déplacements.
- · aménager des correspondances agréables et des services à la mobilité adaptés.
- imaginer les services qui pourront améliorer le confort des voyageurs sur ce secteur.

Concertation Pôle d'échanges multimodal

Fontaine - La Poya le jeudi 20 mai, de 18h30 à 21h

Pour plus de précisions sur le lieu et le déroulement, rendez-vous sur https://mobilitesnord-ouest.fr/

Dès le 17 et 18 mai, vous pourrez poser toutes vos questions aux messagers qui seront présents avec leur vélo-cargo à l'arrêt de tram A La Poya ou sur les marchés. Deux temps d'ateliers seront ensuite organisés les 27 mai et 17 juin de 18h30 à 20h30, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Un registre sera disponible à l'Hôtel de ville.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut National de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise jusqu'au 26 juin 2021,

une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement, de l'habitat et de l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



Collecte, recyclage, compostage

Ce printemps, la Métropole propose des services de proximité dédiés aux déchets : ateliers compostage et lombricompostage en ligne, ateliers pratiques en ligne autour des couches lavables, formations autour du compostage partagé... Aussi, les habitants peuvent commander en ligne, un composteur gratuit sur la plateforme mesdechets.lametro.fr Un bioseau est également remis en complément du composteur afin de trier les déchets de cuisine.

Tous les détails sur www.grenoblealpesmetropole.fr

Humaine et citoyenne





Les élus vous répondent

Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du conseil municipal.

Question posée lors du conseil municipal du 22 mars dernier par Monsieur Bruno Zanotto:

"Je suis domicilié rue des Alliés et cette rue n'est pas raccordée à la fibre optique. Je souhaiterais savoir quand un raccordement sera possible dans cette rue?"

Réponse de Laurent Ferrante, conseiller municipal délégué à la voirie, travaux, bâtiments et réseaux :

"Bien que le déploiement de la fibre optique ne soit pas une compétence communale elle n'en reste pas moins suivie de près par nos services qui font le lien avec l'opérateur Orange et la Métropole.

Nous avons rencontré l'Opérateur Orange qui nous a expliqué que le déploiement s'effectue en 3 étapes entre 2020 et 2022 : construire le réseau dans les rues, rendre les logements raccordables et éligibles et raccorder les logements restants à la demande de chaque habitant éligible.

Techniquement la Société Orange réalise actuellement ce réseau dans les rues en utilisant les infrastructures existantes (fourreaux, appuis existants FT ENEDIS et éclairage public). Quand ce n'est pas possible Orange implante un nouvel appui. Nous avons demandé à Orange de communiquer plus en amont sur ces nouvelles implantations afin de prévenir les riverains et éventuellement modifier les nouveaux appuis s'ils s'avèrent gênants. Ce qui a d'ailleurs été fait dernièrement 98 boulevard Joliot Curie.

Au 2 février 2021, 12 212 logements sont raccordables à la fibre. Il reste 1 100 logements à raccorder. Concernant votre rue, la rue des Alliés, la société Orange nous a confirmé que la fibre est installée. Reste à faire le raccordement du point de branchement entre la rue et les logements. La société Orange n'a pas pu nous donner de date précise pour ce raccordement, mais il sera réalisé d'ici 2022 au plus tard."

Vous souhaitez soumettre votre question aux élus?

Remplissez le formulaire à votre disposition à l'hôtel de ville ou écrivez à l'adresse suivante : démocratie.participative@ville-fontaine.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la séance du 22 mars



Extension du réseau vidéoprotection

La Ville de Fontaine est actuellement dotée d'un réseau de vidéoprotection composé de 19 caméras sur la voie publique et 10 caméras intérieures sur les bâtiments publics. Le constat est que ce dispositif reste limité et le bilan de l'existant n'est pas assez ambitieux pour sécuriser l'ensemble de la ville.

L'extension du réseau de caméras vise à contribuer à la résolution d'affaires de délits et crimes, diminuer le sentiment d'insécurité des habitants, sécuriser les biens et les personnes, prévenir les risques d'agressions, de vols ou de trafics de stupéfiants, prévenir les dégradations et limiter ainsi les dépenses communales de réparation, réduire les dépôts sauvages, aider à la mise en place de mesures de sécurisation sur les risques majeurs. Cette extension du réseau de caméras fera l'objet de consultation et sera discutée en ateliers participatifs. Pour ce faire, la commune va se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui l'accompagnera dans la mise en œuvre technique de ce projet.

32 voix pour

3 voix contre

Contre: Sophie Romera, Jérôme Dutroncy, Camille Montmasson



Vidéo-verbalisation

Pour venir en appui au travail des agents de terrain (policiers municipaux et ASVP) dans leurs missions de police de la route, il est proposé la mise en œuvre de la vidéo-verbalisation sur l'ensemble de la ville. S'intégrant dans une réflexion globale sur l'apaisement des voies et des espaces publics, la vidéo-verbalisation vise à faire cohabiter les différents usagers de l'espace public, à limiter les nuisances et sécuriser les mobilités. La liste des infractions pouvant actuellement faire l'objet de vidéo-verbalisation est la suivante : le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...), le non-respect des vitesses maximales autorisées, le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules, l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules comme les bus et les taxis, le défaut du port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone portable tenu en main, la circulation, l'arrêt et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence, le chevauchement et le franchissement des lignes continues, le non-respect des règles de dépassement, le non-respect des sas vélos, le défaut de port du casque à deux-roues motorisé, le défaut d'assurance.

Il est à noter que l'interception du conducteur n'est pas nécessaire pour sanctionner.

26 voix pour

1 voix contre: Amélie Amore

www.ville-fontaine.fr

5 abstentions: Jean-Paul Trovero, Raymond Souillet, Sophie Romera, Jérôme Dutroncy, Camille Montmasson

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet :



Suivez en direct le conseil municipal du 31 mai à 19h sur le Facebook live de la Ville.

COMMÉMORATIONS

Hommage aux résistants



La Ville de Fontaine a décidé de regrouper des cérémonies commémoratives pour mettre à l'honneur les résistants morts pour Fontaine. Explications.

Le 27 mai prochain sera célébrée la Journée nationale de la résistance. Cette journée sera l'occasion de mettre à l'honneur le résistant Jean Bocg, mort le 26 mars 1944 et marquera le 100e anniversaire de ce résistant. Cette cérémonie commémorera également la mort de Paul Vallier (22 mars 1944), et des combattants Antoine Polotti et Commandant Lenoir (17 mai 1944)

En regroupant ainsi trois commémorations, la Ville de Fontaine souhaite honorer tous les résistants au travers d'une belle cérémonie à laquelle pourraient être associés à terme les services éducation et jeunesse de la Ville. Le déroulement de la cérémonie du 27 mai prochain sera quant à lui adapté au regard de la situation sanitaire NP

Parole d'élu



"Les contraintes sanitaires actuelles ne doivent pas nous faire oublier l'hommage que nous devons à tous ceux et celles qui ont lutté, chacun à leur manière contre l'occupant

nazi. Et ils furent nombreux à Fontaine. Il nous a semblé opportun de les honorer lors de la journée nationale de la résistance le 27 mai 2021 au parc Jean Moulin, patron de la résistance intérieure. À cette occasion nous n'oublierons pas de rappeler le 100e anniversaire de Jean Bocq tombé les armes à la main comme ses amis Antoine Polotti, Georges Lenoir et Paul Vallier."

Christian Faure, conseiller municipal délégué au devoir de mémoire et citoyenneté



Saverio Maligno Une belle entreprise

Fontainois depuis toujours, Saverio Maligno est l'actuel président de l'ASF cyclisme. Il est également le gérant de la société SMF (mécanique de précision) créée par son père à Fontaine à la fin des années 1990.

Saverio Maligno est président de l'ASF cyclisme depuis 5 ans. "Je poursuis le travail de René Smanioto, un pilier du club qui était à ce poste depuis 40 ans, explique-t-il. Mes enfants se sont inscrits pour la pratique de ce sport et j'ai tout d'abord commencé en tant que bénévole au sein de l'association. C'est un club familial, à taille humaine, l'ambiance est très bonne." Avec environ 50 licenciés et des parents investis, l'ASF cyclisme forme des enfants de 6 à 18 ans et propose aussi une section pour les adultes. Des jeunes du club se sont faits remarquer ces dernières années, à l'exemple de Gabriel Thoulouse (vainqueur des 6 jours de Grenoble), Lucas Ronat (champion de France par équipe) ou encore Dorine Granade (vice-championne de France). "En ce moment, la période est compliquée pour se projeter, confie-t-il. Nous nous concentrons sur le cyclocross qui devrait se tenir en novembre à Fontaine au parc Karl Marx, si la situation le permet. C'est une course atypique, très technique et habituellement très appréciée par le public. Nous espérons pouvoir organiser ces épreuves sportives."

Un vélo et des flèches...

Côté professionnel, Saverio Maligno est depuis 1 an le gérant de l'entreprise familiale SMF. La société, aujourd'hui installée à Saint-Égrève, est spécialisée dans la conception de pièces mécaniques de précision, pour le secteur médical, l'aéronautique ou encore la recherche. "Cette entreprise a été créée à Fontaine par mon père Salvatore, soulignet-il. Il est arrivé en France à l'âge de 16 ans. Il est originaire de Sommatino, la ville jumelée avec Fontaine. Il a travaillé dans la menuiserie, la chaudronnerie, la mécanique et il a gravi tous les échelons au fil du temps. Il est devenu notamment chef d'atelier puis directeur d'une entreprise de 27 salariés. En 1996, il a décidé de se lancer dans un nouveau projet et il a créé la société SMF à Fontaine, en bas de la maison familiale." Peu de temps après, ses fils Saverio et Stéphane le rejoignent dans l'aventure. "Les choses ont bien changé depuis la création de l'activité, précise Saverio Maligno. Nous sommes désormais installés dans des locaux de 600 m² et nous disposons de machines à la pointe de la technologie. Et notre père, aujourd'hui retraité, est toujours avec nous pour nous aider et nous conseiller."

parcours professionnel exceptionnel. Il est parti de rien et il a construit beaucoup de choses."

L'actualité de l'entreprise a été marquée récemment par la conception de 12 flèches qui vont prochainement être installées sur la structure extérieure de la Sagrada Familia, la célèbre basilique de Barcelone. "C'est un projet exceptionnel, raconte-til. Nous avons réalisé les pointes de ces flèches, pesant chacune 46 kg. C'est une belle reconnaissance de notre savoir-faire, nous sommes très fiers d'avoir participé à cette opération hors norme." NB

Humaine et citoyenne

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Ville s'engage

Un groupe de travail composé de plusieurs élus s'est constitué autour de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes/hommes. Premières prises de contacts avec une fondation et une association de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe.

Sous le pilotage de Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations) le groupe de travail a récemment rencontré La Fondation Le Refuge et l'association SOS homophobie. Ces rencontres étaient motivées par la volonté de pouvoir souligner la Journée internationale contre l'homophobie qui a lieu le 17 mai et mettre en œuvre des actions concrètes à long terme sur le territoire fontainois.

La Fondation Le Refuge

Cette fondation héberge et accompagne des jeunes (18-25 ans) LGBT+*, victimes d'homophobie ou de transphobie rejetés de leur cellule intrafamiliale ou de leur pays. Ses principales missions sont l'hébergement d'urgence, l'intervention en milieu scolaire et l'accompagnement psychologique et professionnel. La Fondation Le Refuge s'est déjà rapprochée du Pij (Point Information Jeunesse) de la Ville de Fontaine. "Cette rencontre très prometteuse a permis de présenter Le Refuge aux animateurs du Pij et d'orienter les jeunes que nous accompagnons vers cette structure. Le Refuge a d'ailleurs participé au Forum Cherche et trouve, le forum jeunesse organisé par la Ville", précise Arnaud Pinçon, chargé des partenariats pour la délégation de Grenoble



SOS homophobie

SOS homophobie est une association de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère lesbophobe, gayphobe, biphobe et transphobe (LGBTphobe) créée en 1994. La délégation Dauphiné Alpes Nord regroupe les départements de l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie et la Drôme.

L'association agit autour de 3 axes : soutenir les victimes, prévenir les discriminations et militer.

SOS homophobie soutient les victimes via une ligne téléphonique d'écoute, via un formulaire à remplir sur le site internet (en tant que victime ou témoin d'actes LGBTphobes), en répondant aux mails mais aussi en proposant un accompagnement juridique jusqu'au procès.

La prévention s'effectue en déconstruisant les stéréotypes et préjugés.

L'association intervient en milieu scolaire mais aussi auprès des professionnels, dans tous les domaines (éducation, santé, justice, police, gendarmerie...). L'objectif est d'inciter à intégrer la lutte contre les discriminations aux différentes pratiques professionnelles. Un site internet, cestcommeca.net, est également dédié aux adolescents pour lutter contre leur isolement.

SOS homophobie milite en tenant un référentiel des actes reçus via la ligne d'écoute et les

mails, en traquant les propos LGBTphobes, en incitant les pouvoirs publics à prendre position, en s'associant avec le Défenseur des droits et sensibilisant les médias. "Nous sommes heureux de pouvoir construire des actions avec la Ville de Fontaine. Nous prévoyons notamment d'intervenir auprès des élèves des collèges Gérard Philipe et Jules Vallès et de mener des actions autour de la journée du 17 mai", indique Sophie Vilfroy coordinatrice des 21 délégations de l'association.

*L'acronyme LGBT fait référence aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres/transsexuelles. Un « + » est ajouté pour inclure d'autres variantes d'identité de genre, de caractéristiques sexuelles ou d'orientation sexuelle

Pour en savoir plus

· www.le-refuge.org

Ligne d'urgence et d'écoute au niveau national, 24h/24, anonyme par appel ou SMS: 06 31 59 69 50

Permanences: mardi, mercredi et samedi de 14h à 17h - 4 rue Étienne Marcel à Grenoble Vous souhaitez vous investir? Facebook: LeRefugelsere ou grenoble@le-refuge.org

· www.sos-homophobie.org

Ligne d'écoute anonyme : 01 48 06 42 41 Permanences tous les 2e mercredis du mois, de 19h à 20h30 - Centre LGBTI de Grenoble, 8 rue sergent Bobillot à Grenoble Vous souhaitez vous engager? sos-dauphinealpesnord@sos-homophobie.org



Parole d'élue

"Plusieurs élus ont été volontaires pour former un groupe de travail autour de la lutte contre les discriminations. Les premiers contacts ont été pris avec des associations qui luttent contre l'homophobie. Notre objectif est d'agir contre toutes les discriminations et de réflechir aux moyens pour progresser dans ce domaine."

Monique Kassiotis, adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations



« Chinoiseries », l'expo de Seth

Dans le cadre de la 7^e édition du Street Art Fest, le VOG va accueillir du 14 mai au 17 juillet l'artiste Seth. Julien Malland, alias Seth, présentera photographies, toiles et sculptures imprégnées d'une culture urbaine et asiatique.

La nouvelle édition du Street Art Fest Grenoble-Alpes, organisée par l'association Spacejunk de Grenoble, va se dérouler du 28 mai au 4 juillet. Considéré comme le plus grand rendez-vous de street art d'Europe, le festival promet un mois de créations, d'expositions, de visites, ateliers et autres, dans les 8 communes de l'agglomération dont Fontaine. 35 nouvelles fresques sont prévues sur le territoire métropolitain avec autant d'artistes internationaux attendus pour l'occasion, comme Combo (France), Groek (France),

Augustine Kofie (USA), Veks Van Hillik (France), Lula Goce (Espagne) ou encore Seth (France)... (sous réserve des conditions sanitaires).

Explorations artistiques

Né à Paris, Seth a commencé à s'exprimer sur les murs des villes au milieu des années 1990. Diplômé de l'École national des arts décoratifs, il va au fil du temps se consacrer à l'art de la peinture en milieu urbain, en mettant en avant ses thèmes de prédilection : le voyage, l'enfance

et la création éphémère dans l'espace public. S'appuyant sur l'imaginaire, l'enfant devient un porte-parole de sa démarche artistique. un personnage faussement naïf délivrant un message sur notre société. Pour sa première exposition à Fontaine, Seth va transformer le VOG en un récit coloré avec photos et sculptures. De plus, le street artiste devrait réaliser en juin une nouvelle fresque sur les 2 murs du 11-14 avenue Aristide Briand. NB

Plus d'infos : www.streetartfest.org

BD: rencontre avec Tommy Redolfi le samedi 5 juin



La médiathèque Paul Éluard a le plaisir d'accueillir l'auteur grenoblois Tommy Redolfi pour une journée consacrée à la Bande Dessinée le samedi 5 juin.

À 10h30, il présentera son travail et son univers, puis, à 14h30 il animera un atelier afin de vous initier à la création d'une planche de BD (à partir de 13 ans, sur réservation : mediatheque.eluard@ville-fontaine.fr ou 04 76 26 31 35.

Sport: le monde associatif s'adapte

La Fête du Sport n'a pu se tenir cette année, à cause de la crise sanitaire, il n'en reste pas moins que le monde associatif se réorganise.

La Ville, les associations sportives de Fontaine et l'Office du mouvement sportif sont déjà dans les starting-blocks et préparent activement la rentrée 2021/2022. Afin de continuer à transmettre leur énergie, et leur passion durant les beaux jours, les associations vont proposer une opération « Portes Ouvertes » du 5 au 13 juin 2021. La Ville mettra à disposition plusieurs installations sportives, tout en s'assurant du respect des règles sanitaires.

Le planning des animations sera diffusé et régulièrement mis à jour sur internet: https://ville-fontaine.fr ou https://omsfontaine.assoconnect.com





Le son de la scène

Compte tenu de la période, La Source continue de proposer des concerts diffusés en direct et gratuitement, en simultané sur la page Facebook de l'équipement et celle de la Ville. En attendant la réouverture des salles...

En avril, le public a pu découvrir (à distance), le concert de Lily Luca. Suite à une résidence à La Source, l'artiste lyonnaise a proposé une version guitare-voix de son répertoire, une vision décalée de notre société, avec des paroles en français mêlant humour, cynisme et féminisme habile. Dans un autre style, Gaspar est également monté sur scène avec 2 musiciens, pour partager son rap mêlant textes tranchants et refrains « auto-tunés ».

À venir...

Le 20 mai, le public pourra découvrir en ligne l'univers singulier d'Ottilie [B]. Quelque part entre slam et chanson, son répertoire hybride, poétique et intimiste s'intéresse à la musicalité des mots en proposant des sensations électro, des musiques et des chants métissés. Véritable bande-son d'un voyage à travers le monde, sa prestation musicale va combiner, avec douceur et colère,



des sonorités acoustiques et numériques. Elle sera accompagnée sur scène du violoncelliste Olivier Koundouno. NB

Voir et revoir!

Revivez tous les concerts live Facebook de La Source sur www.lasource-fontaine.fr



Santé vous bien!

Le forum Santé vous bien, proposé par l'espace santé Simone Veil et ses partenaires, va se tenir le 16 juin de 13h à 19h au parc Jean Moulin.

Cette année, ce grand rendez-vous autour de la santé et du bien-être va s'intéresser au 5 sens, avec des expositions, ateliers sportifs ou artistiques, jeux et stands variés pour toute la famille. Compte tenu de la crise sanitaire, le forum mettra l'accent sur la « perte de sens » liée à la Covid-19 et proposera aussi de découvrir le projet Mildeca Gère ta conso! L'occasion pour les habitants de « retrouver du sens » en cette période, de s'informer et de s'amuser...

Au programme mercredi 16 juin de 13h à 19h au parc Jean Moulin:

La santé dans tous les sens

- Goûtez la santé
- Croquer la vie à pleines dents
- Retrouver le goût
- Prenons soin de nos yeux
- Dépistage visuel
- Balades à l'aveugle
- Écoutez vos oreilles
- Dépistage auditif
- Siestes musicales et massages auditifs
- Sentez-vous bien!
- Les odeurs qui nous font du bien
- Ieux olfactifs et naturels
- Tissons des liens avec le toucher
- Toucher et atelier créatif
- Le toucher de l'amour

Plus d'infos: www.ville-fontaine.fr

La fête du jeu reportée

Le contexte sanitaire ne permet malheureusement pas d'organiser la fête du jeu cette année dans de bonnes conditions. La Ville espère pouvoir reprogrammer prochainement ce rendez-vous très apprécié. Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Des transformations déjà à l'œuvre!

Une des priorités de notre majorité est de faire de Fontaine une ville résiliente, capable de répondre à de nombreux défis. Le premier d'entre eux est celui du réchauffement climatique. Nous avons ainsi initié de nombreuses transformations.

En matière énergétique tout d'abord. Nous avons adopté une trajectoire ambitieuse de réduction de notre consommation d'énergie via un investissement important destiné à la rénovation de notre éclairage public. En parallèle, nous avons fait le choix d'une part croissante d'énergie verte pour alimenter nos bâtiments communaux. En matière de mobilités, en concertation avec les Fontainois, plusieurs quartiers ont été requalifiés (Rue Saint-Nizier, Maréchal Joffre, rue de la Sure) ou sont en voie de l'être (Quai du Drac) afin d'apaiser les conflits d'usages : création de trottoirs, développement de voies cyclables sécurisées, rétrécissements de voiries pour lutter contre les vitesses excessives. La ville de Fontaine doit donner l'exemple en matière de mobilité. Ainsi avons-nous voté un plan très incitatif à destination des agents communaux pour qu'ils se déplacent autrement qu'en voiture : prise en charge à 100 % de l'abonnement Métrovélo, 60 % pour les transports en commun, mise à disposition de vélos électriques. Ce plan été salué en conseil municipal par les oppositions et adopté à l'unanimité.

Enfin, notre commune est également en quête d'apaisement, au travers d'une reconquête de notre espace public. Un espace public que nous redécouvrons parfois, les confinements successifs nous ayant rappelé ce besoin de nature et de plein-air. C'est pourquoi nous avons ainsi fait le choix de revoir le droit de chasse dans les Vouillands, pour permettre, aussi bien à nos enfants qu'aux adultes, d'en profiter en toute sécurité. C'est aussi parce que cette nature n'est pas toujours présente au centre même de notre commune, que nous investissons massivement dans la végétalisation, et notamment de nos cours d'école.

Franck Longo, maire. Luc Forestier, président Adjoints: Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. Conseillers délégués: Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras. Conseillères: Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Sabine Chevillotte.

GROUPES DE L'OPPOSITION

OSFR À FONTAINE

Changement de braquet au CCAS

Le budget du CCAS aura été un combat important de notre groupe politique ces derniers mois. Nous avons dénoncé la baisse des moyens, ce que les documents produits à cette époque attestent. Ca n'était pas une position dogmatique de notre part, les hypothèses retenues étaient quasiment celles d'un retour à la normale (hormis les 15 K€ d'Aide Sociale Facultative abondés fin 2020). Nous avons insisté sur la précarité et le besoin d'aide alimentaire, sur les difficultés de logement et les chiffres du chômage qui se sont aggravés, mais aussi sur les besoins liés à la santé physique et psychique au regard de la crise sanitaire. Nous avons demandé à ce que ces urgences se traduisent en aides concrètes d'ampleur, ce

qu'aucune baisse de budget ne peut prévoir. Et...Rebondissement lors du dernier CA du CCAS! Les orientations budgétaires ont évolué et insistent davantage sur les effets rebonds du COVID. Les chiffres intègrent désormais des excédents d'exploitation qui permettront d'affecter 130 K€ en

dépenses imprévues. Nous serons attentifs à ce que ces moyens soient dédiés à des actions spécifiques auprès des fontainois.es au regard de la crise sanitaire que nous traversons.

Nos alertes répétées ont été entendues et les orientations 2021 du CCAS sont désormais plus engagées.

Même si la majorité municipale nous explique aujourd'hui que tout était anticipé, à aucun moment ils n'ont soutenu nos propos ou ne nous ont rassuré. Il reste cependant d'autres urgences comme la situation des étudiant.e.s qui ont terriblement besoin d'aide.

La priorité du CCAS est donnée aux aîné.e.s mais n'oublions pour autant les nouvelles générations, ils elles sont notre avenir l

L'inscription des centres sociaux dans la transition écologique pour les relier aux questions de justice sociale et l'accompagnement au numérique sont essentiels, ils sont désormais inscrits au budget depuis nos interventions

Notre combat pour les fontainois.es n'aura pas été

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson (EELV)

FONTAINE. NOTRE PLANÈTE COMMUNE. **ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

Une inquiétude grandissante au fil des mois

Des questions sans réponses, des interrogations sans explications, des décisions sans concertation. Lors du dernier conseil municipal, l'association de chasse de Fontaine s'est vue retirer le droit de chasser sur les parcelles communales du bois des Vouillands. Notre groupe est intervenu, non pas pour remettre en question le projet de la Ville d'y 'installer un centre de loisirs, mais pour remettre en cause la brutalité de cette décision et le peu de considération vis à vis des responsables de l'association, recus par la Ville 5 heures avant le

À plusieurs reprises nous avons questionné le maire sur la nature des investissements dans le cadre de la mise en place du PPI. A ce jour, pas de réponse précise sur :

- · La réalisation du terrain d'entraînement de rugby sur le site Pierre de Coubertin prévue par l'ancienne municipalité, dont les crédits ont été supprimés sur le budget 2020 et non-inscrits sur Ie RP 2021
- La réhabilitation du terrain de football Robespierre en terrain synthétique suite à la disparition de celui de Marcel Cachin dans le cadre des travaux d'aménagements du parc Jean Moulin (décidés par l'ancienne équipe municipale).

Depuis des années, le mouvement sportif, en liaison avec le service des sports et les élus aux Sports et à la Vie associative avait mis en place une méthode de travail qui permettait d'échanger, de faire des propositions consensuelles, afin de présenter au Conseil Municipal, pour décision, des propositions de répartitions des subventions aux sociétés sportives.

A partir de cette année, la Ville traitera seule les demandes de subventions.

Il est très dommageable de ne plus s'appuyer sur l'intelligence collective et la responsabilité des acteurs du sport, et de privilégier les critères, les indicateurs comptables et technocratiques traités par informatique. Est-ce ceci la véritable démocratie participative ?

En ces périodes de crise sanitaire et de difficultés sociales, nos responsables associatifs auraient besoin d'un peu plus de considération.

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

pratique Encore plus d'infos sur ville-fontaine.fr et dans le Guide des Fontainois

À VOTRE SERVICE

· Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75 Le lundi 9h-12h/13h30-18h Du mardi au vendredi 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

· Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30 04 765 38600 (demandes d'intervention); Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h

vendredi: 8h-12h/13h30-16h30

· Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03 Lundi, mercredi, ieudi: 9h-12h/13h30-17h Mardi: 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi: 9h-14h30 Centres sociaux

Romain Rolland: 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09 George Sand: 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

· Les marchés (le matin)

Marcel Cachin: mardi, jeudi, samedi et dimanche Place Louis Maisonnat: mercredi et vendredi · La Poste: 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34 • Trésor public : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération: 3237

Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46 Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations

• Centre de planification et d'éducation familiale 11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents 6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

Résidences

La Roseraie: 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44 La Cerisaie: 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue Aristide Briand - 04 76 27 58 71

- Médiation citovenne
- Aide et information aux victimes
- Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous: 04 76 27 58 71

· Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50 lundi et mercredi: 9h-12h/13h30-17h mardi: 9h-12h/13h30-19h

jeudi: 9h-12h/13h30-18h30 vendredi: 9h-14h30

- Espace d'accueil et d'information
- Relais assistants maternels (RAM)
- Ludothèque
- Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices
- Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain: 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15 Bleu-Cerise: 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque 55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45 Accueils occasionnels municipaux

George Sand: 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45 Romain Rolland: 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78 Les Cabris: 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

• Pôle emploi : 26 rue de la Liberté - 3949

• Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac: 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• Mission locale Isère Drac Vercors : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• Renseignements: 0 800 50 00 27

• Déchets ménagers (poubelle grise) : habitat collectif mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• Déchets recyclables (poubelle verte) : habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• Verre : containers spéciaux



• Déchèterie : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22 ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• SAMU: 15

• SOS Médecins: 04 38 70 17 01

• Centre anti-poison (Lyon): 04 72 11 69 11

• Pompiers: 18

• Police secours: 17

 Police nationale (bureau de Fontaine) 04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ;

vendredi: 10h-17h25

• Police municipale : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• Urgence gaz: 0 810 43 30 38

• Urgence électricité: 09 726 750 38

• Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi): 0 800 500 048 Nuit et week-end: 04 76 98 24 27

• Problèmes sur le réseau d'égouts public

En journée: réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17 Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés : 04 76 98 24 27

Les horaires des services sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



Tabac presse loto Premier angle

Changement de propriétaires. Depuis le mois de décembre, Victorine Veiga et Maria Castro Silva vous accueillent au bureau de tabac. 1 avenue Aristide Briand 04 76 26 40 17



LOISIRS/CULTURE

• Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62

• Médiathèque Paul Éluard

31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35

Espace multimédia

31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30

Ludothèque Espace 3 POM³

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

La Source

38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76

· Conservatoire de musique (CRC)

38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80

Le VOG

Centre municipal d'art contemporain 10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64

MJC Nelson Mandela

30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration 7 place des Écrins - 04 57 38 50 10 espace.famille@ville-fontaine.fr

• Lundi: 8h30 à 12h et 13h30 à 18h • Mardi: 8h30 à 12h et de 15h à 17h

• Mercredi: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Jeudi: 8h30 à 12h et de 15h à 17h

• Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TEUNESSE

Service jeunesse

5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17

• Point information ieunesse (Pii)

48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91 Horaires du Pij : pendant l'année scolaire

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30

• Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

Elsa Triolet: 3-5 ans et 6-8 ans

4 rue des Buissonnées - 04 56 38 22 22

Romain Rolland: 8-11 ans Centre social Romain Rolland 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

3 POM': 3-5 ans

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Centre de montagne de Saint-Nizier : 4-11 ans (vacances d'été); 7-11 ans (vacances d'hiver) 1256 route des 4 montagnes - 04 76 56 37 91

Loisirs pluriel et Cap Ados

Enfants de 3 à 13 ans valides ou porteurs d'un handicap 2 rue Jules Guesde 06 84 77 90 97

CARNET

→ NAISSANCES

Mars Lucas Soulier

→ MARIAGES

Isabelle Lauzet et Frédéric Doutreix Julia Perrier et Boris Barbier

Le centre nautique rouvre ses portes aux personnes prioritaires

Les sportifs de haut niveau, les sportifs professionnels, les publics en formation professionnelle, les personnes en situation de handicap et celles bénéficiant d'une prescription d'activité physique adaptée.

Ouverture les mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h45

Recherche de bénévoles pour l'UT4M

Fontaine participe à l'Ut4M 2021 qui se tiendra du 15 au 18 juillet. L'organisation de l'Ut4M recherche chaque année plus de 800 bénévoles. Vous pouvez vous engager pour une heure, un jour, voire plus... De nombreuses missions sont à pourvoir, de l'accueil des coureurs à la pose de balisage, en passant par l'animation ou la tenue de ravitaillements.

Inscrivez-vous: www.ut4m.fr

Appel à projet

Le fond de dotation privé Hilary propose un soutient financier aux associations Fontainoises et Sassenageoises pour soutenir des projets à la fois sportifs et éducatifs.

Pour plus d'informations : sportsva@ville-fontaine.fr



Accompagnement à la scolarité

Vous souhaitez soutenir les élèves fontainois dans leur apprentissage ? Rejoignez l'équipe de bénévoles ! Les temps d'accompagnement à la scolarité se déclinent de la façon suivante :

- les lundis et jeudis au centre social George Sand de 17h à 18h
- les mardis et vendredis au centre social Romain Rolland de 17h à 18h Contactez les centres sociaux : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23.

